

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux, le jeudi 05 mai 2022 à 18h, le Conseil Municipal de Dammarie sur Loing, dûment convoqué le 28 Avril 2022 s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alexandre Ducardonnet, maire.

Présents : M. Alexandre Ducardonnet, M. Denis Salin, Mme Béatrice Beauté, Mme Patricia Le fur, Mme Rose-Anne Bonneau

Absent : M. Michel Lachèze
Secrétaire de séance : Béatrice Beauté
Séance ouverte à 18h 00

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 23 mars 2022 : Après sa lecture par M. le Maire, le compte-rendu a été approuvé à l'unanimité.

Sous régie de cantine

M. JP Beauchesne demande si, après les dernières modifications effectuées concernant les délégations de « régie de cantine », il conserve le maintien de sa délégation sous régie. Oui maintenue

Commission cimetière

Exposé fait sur le travail réalisé par la commission sur :

- le nouveau règlement,
- le comparatif des tarifs pratiqués sur les communes voisines et de même population,
- le point sur le renouvellement des concessions depuis 2012

Lecture, échanges et annotations sur le travail effectué par la commission.

Un point réel des concessions doit être fait, actualiser qui est où dans l'ancien cimetière

Un affichage du règlement et du plan du cimetière est obligatoire, la pose d'un panneau est à l'étude

- Lecture du nouveau règlement mis au vote
Voté à l'unanimité par le conseil municipal
- Proposition nouveau tarif
Voté à l'unanimité par le conseil municipal

- Présentation projet « jardin du souvenir » avec comparatif des devis reçus
- PGF 1 449.60 € (devis ne correspond pas au besoin exprimé par la commission cimetière matériaux uniquement en provenance de Chine)
- CANTON 5 927.00 € (devis + schéma présentation)
- DEPE 7 730.08 € (devis détaillé, matériaux français, prestations proposées bien détaillées, avec plusieurs possibilités prévues)

Les travaux pour la réalisation du « jardin des souvenirs » bénéficieront d'une subvention à hauteur de 70% Prestataire choisi Ets DEPEE 45230 Chatillon Coligny

Voté à l'unanimité par le conseil municipal

- Panneau Affichage pour le règlement & plan du cimetière
Etude à revoir

Commission Voirie

Changement des panneaux de vitesse « lieu dit les Comnailles » - La vitesse étant jugée trop élevée, la vitesse passera de 70 à 50

Délibération votée à l'unanimité

CCAS

Subvention exceptionnelle pour aide à l'achat de tickets de cantine & de garderie pour famille rencontrant des difficultés passagères

Ce type de subvention avait été voté lors d'un précédent conseil municipal, pour une seule personne.

Le conseil renouvelle cette autorisation pour l'ensemble des demandes qui se présenteront.

Une étude du cas sera effectuée par 2 membres du CCAS, pour un accord de principe et pour une durée d'un mois par enfant scolarisé.

AUBERGE DU CANAL + Logement étage

Gérard Suard a mis en vente le bâtiment. La commune étudie la possibilité de rachat du bâtiment avec l'aide d'une association d'utilité publique

TRAVAUX SALLE POLYVALENTE

Suite aux infiltrations d'eau intervenues dans les locaux techniques & la salle polyvalente, un devis a été demandé aux Ets RAT, montant 1 549.20 € HT. Un reportage photos des dégâts est à faire pour envois à notre assureur avec le devis, M. Salin le réalisera.

VENTE MAISON INSTITUTRICE

La signature de la vente de l'ancienne maison de l'institutrice ayant été réalisée, nous devons y couper le chauffage. Pour se faire, les Ets RAT ont été consultés, montant du devis 2520.00 € HT

CONCOURS MAISONS FLEURIES 2022

Une réunion a eu lieu, le document d'information est en cours de réalisation. Les informations seront affichées sur panneaux de la municipalité, mises sur Facebook, Panneau Pocket ainsi que sur notre site www.dammariesurloing.eu. Inscription jusqu'au 12 juin 2022.

DRAPEAUX

Les drapeaux de la Mairie et du Monument aux Morts étant en très mauvais état, l'achat pour leur remplacement doit être réalisé.

- | | | |
|--------------------------------|----------------------|--------------------------|
| - 2 drapeaux à la Mairie | dimensions 60 x 90 | Prix Unitaire HT 35.00 € |
| - 1 drapeau Monument aux Morts | dimensions 100 x 150 | Prix Unitaire HT 73.00 € |

Accord de l'ensemble du conseil municipal

FETE DE LA MUSIQUE

Elle se fera le 21 juin dans le contre bourg

VEHICULES VENTOUSES

Le maire a demandé un passage de la gendarmerie pour faire établir un relevé des véhicules en stationnement de très longue durée, n'ayant pas bougé depuis plusieurs semaines, voire plusieurs mois, afin d'intervenir auprès des propriétaires.

DECORATIONS DE NOEL

La commune de Montbouy va mettre en vente prochainement aux enchères, un certain nombre de décoration de Noël, en bon état, suite à renouvellement de son parc décoration. Un mail doit être envoyé à l'ensemble des communes du chatillonnais pour les dates et modalités.

BANCS DE L'EGLISE

La subvention nous a enfin été versée pour un montant de 8 000 €

ASSOCIATION LES PAINS CHAUDS

Nous avons été contacté par une agence immobilière en charge de la vente d'un des logements sur « Les Pains Chauds », une association existe toujours sur ce lotissement, plus de président ni trésorier, on vendu leur logement et déménagé, l'association doit être clôturée.

TRAVAUX DE SECURITE

Afin de lutter contre la vitesse excessive sur la route de Rogny, les travaux de sécurité, réalisation de plateaux surelevés, seront réalisés par l'entreprise COLAS à partir de la fin mai 2022 lieu dit « Bruxelles »

La pose des panneaux règlementaires de vitesse devront être réalisés par la municipalité avant le début des travaux

PANNEAUX POCKET

Pas encore très utilisé par nos concitoyens

Seulement 111 habitants connectés à cette nouvelle application d'informations sur notre municipalité

Nous conservons pour le moment, la diffusion par SMS

BAC A FLEURS

Les 3 bacs à fleurs situés devant chez Mme Duprez, seront remis prochainement en bordure de la route, avec l'accord de Mme Duprez à laquelle ils appartiennent. Le fleurissement de ces bacs sera fait par la municipalité

La séance est levée à 21h20